

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau et Manon Tessier

Volume 21, numéro 3, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702704ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702704ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. & Tessier, M. (1990). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 21(3), 565–588. <https://doi.org/10.7202/702704ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Hélène GALARNEAU et Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(avril à juin 1990)

A — Aperçu général

Ce trimestre de printemps était encore l'occasion de nombreuses réunions internationales que ce soit celles, récurrentes, du FMI, de la Banque mondiale et de l'OTAN ou celles, ponctuelles, tenues dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Si un trait commun unissait ces rencontres multilatérales, c'est bien celui de l'adaptation aux nouvelles réalités européennes et de ses répercussions sur les alliances militaires ou sur l'économie internationale.

Le Canada aussi s'ajustait à cette situation et le ministère des Affaires extérieures terminait au cours du trimestre la redéfinition de la politique étrangère canadienne à l'égard du continent européen. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en exposait la teneur à trois reprises en insistant sur une nouvelle orientation pour l'OTAN, un rôle élargi pour la CSCE et un renforcement des relations avec la Communauté européenne.

D'autre part, à la fin du mois de mai, le Premier ministre devait attribuer à d'autres membres du Conseil des ministres les responsabilités laissées vacantes par la démission de M. Lucien Bouchard. C'est M. Robert de Cotret, le président du Conseil du Trésor qui était désigné à la tête du ministère de l'Environnement alors que M. Marcel Masse voyait s'ajouter à ses fonctions actuelles de ministre des Communications celle de ministre responsable du suivi des Sommets de la Francophonie et de la liaison avec l'ACCT¹.

B — Les politiques de défense

1— L'OTAN

Les diverses rencontres tenues dans le cadre de l'OTAN au cours du printemps permettaient aux pays membres de cette organisation de poursuivre leur

* *Documentaliste et documentaliste-adjointe au Centre québécois de relations internationales.*

1. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 23 mai 1990.

réflexion sur les dossiers entourant l'avenir de l'alliance militaire et la sécurité européenne. La première réunion, celle du Groupe des plans nucléaires (GPN), avait lieu à Kananaskis, en Alberta les 9 et 10 mai. Le ministre de la Défense nationale, M. Bill McKnight recevait les délégations des 14 pays participant à cette 47^{me} réunion du GNP.² La décision américaine de ne pas moderniser les missiles à courte portée LANCE et l'artillerie nucléaire était endossée à cette occasion. À ce chapitre, le communiqué final précise que, si « l'utilité des systèmes nucléaires dont les portées sont les plus courtes va en diminuant (...) les systèmes nucléaires très (*sic*) stratégiques, se distinguant par leur souplesse d'emploi et par une longue portée, acquerront une importance relativement plus grande ». ³ Toutefois, aucune décision sur le déploiement des missiles air-sol tactiques (TASM) n'était officiellement arrêtée. La déclaration finale saluait également les changements survenus en Europe de l'Est tout en notant que la modernisation des forces nucléaires soviétiques continue de représenter un poids militaire substantiel.

Les ministres de la Défense se rencontraient de nouveau à Bruxelles les 22 et 23 mai pour discuter de diverses questions dont les sommes accordées aux budgets de défense et les négociations sur le désarmement. ⁴ Un dossier impliquant particulièrement le Canada, celui de l'établissement d'un nouveau centre d'entraînement pour les vols aériens à basse altitude, était également examiné à cette occasion et les participants choisissaient de ne pas aller de l'avant avec ce projet, que ce soit pour le site de Goose Bay au Labrador ou pour celui de Konya en Turquie. Le ministre canadien qualifiait de « regrettable » cette décision qui, selon lui, privera l'OTAN d'une « importante contribution » en matière de sécurité et empêchera les habitants de cette région du pays de bénéficier des retombées économiques qu'aurait pu générer cette activité. M. McKnight confirmait par la même occasion que les opérations d'entraînement aérien actuellement menées à Goose Bay ne seront pas affectées par le geste de l'OTAN. ⁵

La troisième session du printemps avait lieu les 7 et 8 juin à Turnberry, en Écosse, et elle réunissait cette fois les ministres des Affaires étrangères. Ici encore, le statut d'une Allemagne unifiée, le rôle futur de l'OTAN et le désarmement en Europe étaient à l'ordre du jour. Au cours de cette réunion, les ministres exprimaient le désir de répondre positivement à certaines préoccupations de l'URSS afin d'encourager l'acceptation, par Moscou, d'une Allemagne unie membre de l'Alliance atlantique. Les ministres convenaient aussi de formuler de nouvelles propositions sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. Cette session était également marquée par ce qu'on appelé le « message de Turnberry », un court texte placé en préambule du communiqué final qui exprime la nécessité

2. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 14/90*, 16 mars 1990.

3. *Le Monde*, 12 mai 1990, p. 4 ; Miro CERNETIG, *The Globe and Mail*, 11 mai 1990, pp. A1 et A2 ; *The Ottawa Citizen*, 11 mai 1990, p. A10.

4. *The Toronto Star*, 21 mai 1990, p. A4 ; *Le Devoir*, 23 mai 1990, p. 4 ; *The Gazette*, 24 mai 1990, p. A12.

5. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 24/90*, 22 mai 1990 ; Kevin Cox, *The Globe and Mail*, 23 mai 1990, pp. A1 et A2 ; *Le Devoir*, 23 mai 1990, p. 2 et *The Ottawa Citizen*, 23 mai 1990, p. A6.

de comprendre les intérêts légitimes de tous les États en matière de sécurité et offre amitié et coopération à l'Union soviétique et aux autres pays européens.⁶

Par ailleurs, la ville de Vancouver accueillait du 15 au 18 mai la réunion annuelle du Comité scientifique de l'OTAN. Le ministre des Sciences, M. William Winegard, représentait M. Clark en sa qualité d'invité d'honneur à cette rencontre.⁷ Plus tôt en avril, le Canada participait à un autre projet de l'OTAN en versant une contribution de \$75 000 au Programme de bourses de recherche sur les institutions démocratiques.⁸

2 – L'ouverture des espaces aériens

Au trimestre dernier, les ministres des Affaires étrangères membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie s'étaient quittés à Ottawa en laissant à leurs représentants officiels le soin de poursuivre les négociations devant aboutir à un traité sur l'ouverture des espaces aériens. Le chef de la délégation canadienne, M. John Noble, se rendait ainsi à Budapest le 23 avril pour retrouver ses homologues de l'Ouest et de l'Est. Après deux semaines de discussions, les participants ne s'entendaient toujours pas et la date du 12 mai prévue pour la signature d'une entente par les ministres était repoussée.⁹ La deuxième phase de négociation se terminait donc le 10 mai, les mésententes au niveau technique demeurant sensiblement les mêmes qu'en février.

3 – Échanges militaires canado-soviétiques

Les échanges militaires canado-soviétiques amorcés l'année dernière se poursuivaient au cours du trimestre. En mai, une délégation soviétique visitait au Canada plusieurs collègues militaires tandis que des spécialistes canadiens effectuaient à Moscou et à Léningrad un séjour d'une semaine dans le cadre d'une tournée des musées militaires.¹⁰

C — Les politiques économiques et commerciales

Le 6 avril, le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, dévoilait un nouveau projet d'aide aux entreprises des provinces de l'Atlantique destiné à promouvoir leurs activités en Nouvelle-Angleterre. De nombreuses activités de promotion sont ainsi prévues au cours de l'année dans les domaines du commerce, du tourisme et de l'investissement.¹¹ Par ailleurs, trois semaines plus

6. *La Presse*, 8 juin 1990, p. C10; *The Ottawa Citizen*, 9 juin 1990, p. 10; *The Globe and Mail*, 9 juin 1990, p. A3; *Le Monde*, 10-11 juin 1990, p. 5.

7. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 100*, 14 mai 1990.

8. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 66*, 3 avril 1990.

9. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 24 avril 1990, p. 5; *Le Devoir*, 5 mai 1990, p. A5; *The Globe and Mail*, 5 mai 1990, p. A5; *Le Devoir*, 12 mai 1990, p. A6.

10. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 23/90*, 14 mai 1990.

11. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 071*, 6 avril 1990, et *Déclaration n° 90/20*, 6 avril 1990.

tard, le gouvernement canadien octroyait \$1,6 million dans le cadre du programme *Horizon le Monde* et de son volet *Pacifique 2000* afin d'appuyer la création d'un programme d'étude des langues asiatiques et des pratiques commerciales des pays de la région Asie-Pacifique. La contribution fédérale s'élève à \$800 000 en dotation et \$800 000 en subvention de fonctionnement et ce pour les cinq prochaines années.¹²

D — Les politiques d'aide au développement

À six jours d'intervalle, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures prononçait à Edmonton et à Toronto deux discours identiques sur l'aide publique au développement. Il y développait le thème de l'importance de l'APD en période d'austérité économique et de restrictions budgétaires. M. Clark énumérait alors une série d'arguments en faveur de l'APD et citait parmi ceux-ci les investissements canadiens à long terme, le potentiel que représentent ces marchés, la sécurité qui découle d'une lutte au trafic de la drogue et les effets positifs d'un développement qui préserve l'environnement. Une stratégie « globale et active » d'aide au développement est « inséparable » de la politique étrangère canadienne et des valeurs collectives de la société, concluait-il.¹³

Les septièmes consultations annuelles entre le secteur privé et l'ACDI avaient lieu les 5 et 6 juin à Ottawa. La ministre des Relations extérieures et du Développement international et le président de l'ACDI se joignaient aux participants pour se pencher sur le rôle du secteur privé en tant que partenaire de développement et traiter entre autres choses de la décentralisation, des perspectives budgétaires et des services professionnels.¹⁴

Durant la période comprise entre le 10 avril et le 7 mai, l'ACDI accordait un total de dix contributions à diverses institutions et universités canadiennes pour des projets de développement à l'étranger. Le financement varie de \$400 000 à \$3,16 millions et représente un montant global de \$9,3 millions.¹⁵

E — Les politiques d'immigration

En début de trimestre, le Canada imposait à certains passagers transitant par les aéroports internationaux de Gander et de Mirabel l'obligation de détenir un visa. Dorénavant, toute personne qui doit normalement être munie d'un visa pour venir au Canada et qui se trouve à bord d'un vol à destination d'un tiers pays mais faisant une escale technique dans ces aéroports devra également être munie d'un visa pour ces vols. Le gouvernement fédéral désire par ce geste

12. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 087*, 26 avril 1990.

13. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/23*, 20 avril 1990, et *Déclaration no 90/25*, 26 avril 1990.

14. *CanadExport*, 15 mai 1990, vol. 8, n° 9, p. 5.

15. Pour plus de détails sur ces dix projets, consulter les communiqués de l'ACDI n° 90-19, 90-20, 90-21, 90-22, 90-24, 90-25, 90-27, 90-28, 90-30 et 90-31.

limiter l'entrée au pays des personnes qui profitaient d'une telle escale pour revendiquer le statut de réfugié. Au cours des trois derniers mois, plus de 2000 personnes ont fait une demande d'asile dans ces circonstances, la province de Terre-Neuve étant particulièrement touchée par cette situation.¹⁶

Par ailleurs, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration accordait deux subventions au cours du printemps. La première d'un montant de \$5 millions était versée au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés afin de soutenir cet organisme dans son aide aux réfugiés vietnamiens de la mer¹⁷; la seconde, d'une valeur de \$15 millions était destinée à permettre aux immigrantes et aux réfugiées au Canada l'accès à un plus grand nombre de cours de langue et de services d'orientation.¹⁸

F — Organisations et réunions internationales

1 — L'ONU et la session spéciale de l'Assemblée générale

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuellar effectuait une visite officielle au Canada du 27 au 30 mai.¹⁹ La visite précédente de M. Pérez de Cuellar avait eu lieu en 1985 et celle-ci devrait être sa dernière puisque son mandat à la tête de l'ONU se termine l'année prochaine. Le passage du Secrétaire général au pays était notamment marqué par sa rencontre avec le Premier ministre avec lequel il s'entretenait de l'implication du Canada au sein des Nations Unies. M. Mulroney signait également la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Le Sommet pour l'enfance que M. Mulroney coprésidera en septembre prochain étudiera les principes de cette convention et les applications qu'elle peut générer pour la protection des droits de l'enfant. Après Ottawa et Toronto, le Secrétaire général des Nations Unies se rendait à Montréal puis à Québec où l'université Laval lui décernait un doctorat honorifique.²⁰

Du 23 au 28 avril, le Canada prenait part à une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à la relance de la croissance économique et du développement.²¹ La ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, dirigeait la délégation canadienne à cette session spéciale devant laquelle elle prenait la parole le deuxième jour. Elle développait lors de son discours quelques thèmes généraux dont le pluralisme économique, la stabilité régionale et la nécessité d'élaborer des politiques natio-

16. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 90-09*, 3 avril 1990.

17. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 90-08*, 2 avril 1990.

18. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 90-12*, 28 mai 1990.

19. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 17 mai 1990.

20. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 28 mai 1990; *Le Devoir*, 29 mai 1990, p. 2; *The Globe and Mail*, 29 mai 1990, p. A9.

21. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 084*, 24 avril 1990.

nales saines, principes qu'elle présentait comme des éléments clés d'un développement et d'une croissance durables.²²

Par ailleurs, le gouvernement canadien versait le 9 avril \$1,5 million au Fonds des Nations Unies pour le maintien de la paix au Cambodge. Ce montant constitue un versement anticipé pour le financement de la mission onusienne qui doit se rendre dans ce pays et à laquelle le Canada se joindra.²³

2 – Le Commonwealth

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, présidait les 16 et 17 mai la sixième session du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe qui avait lieu à Abuja au Nigéria.²⁴ Cette réunion, à laquelle était invité M. Nelson Mandela, portait essentiellement sur la situation en Afrique du Sud et l'administration des sanctions. Sur ce sujet, le secrétaire d'État déclarait que même si « le gouvernement d'Afrique du Sud semble déterminé à apporter des changements fondamentaux (...) les pressions doivent être maintenues » et utilisées en tant qu'« instrument au service d'un règlement pacifique et négocié ». ²⁵ M. Clark indiquait également que le comité doit accorder une nouvelle priorité à son mandat afin d'aider à la préparation d'une société post-apartheid. Dans cette perspective, le Canada augmentera les montants destinés aux programmes d'éducation et de formation des Noirs sud-africains.²⁶

Signalons enfin qu'en préparation de cette rencontre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'était arrêté à Athènes le 13 mai pour y rencontrer le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, auprès de qui il s'était enquis des efforts entrepris par Pretoria pour faire cesser le régime de l'apartheid.²⁷

3 – La CSCE, la coopération économique et les droits humains

Dans le cadre du processus permanent de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les pays membres se retrouvaient à deux reprises, soit pour discuter de la coopération économique, soit pour se pencher sur les droits de la personne. Ils se réunissaient d'abord à Bonn du 19 mars au 11 avril. Le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie se joignait les 9, 10 et 11 avril à la délégation canadienne et aux représentants du secteur privé déjà présents pour participer aux sessions plénières. Il prenait la parole le 10 avril en soulignant la nécessité pour l'Europe de l'Est de réussir le passage de l'économie planifiée à une économie de marché et le rôle de premier plan que seront appelées

22. ACDI, *Discours*, 24 avril 1990.

23. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 075*, 9 avril 1990.

24. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 093*, 9 mai 1990.

25. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/28*, 16 mai 1990; voir aussi *Le Devoir*, 17 mai 1990, p. 5.

26. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 102*, 17 mai 1990.

27. *Le Devoir*, 14 mai 1990, p. 5.

à jouer dans cette transition la CSCE et la Communauté européenne. « À ce stade-ci, expliquait-il, notre objectif devrait consister à faire tout possible pour réduire les perturbations et faciliter la transition. Voilà pourquoi le Canada a pris activement part aux initiatives du groupe des 24 à l'appui du processus de réforme en Pologne et en Hongrie et (...) participe de près aux négociations en cours visant à établir la Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe ». ²⁸

C'est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui participait les 5 et 6 juin avec ses homologues des pays de la CSCE à la Conférence de Copenhague sur la dimension humaine qui se poursuivait au niveau des experts jusqu'au 29 juin. M. Clark rappelait dès le début la nécessité d'un engagement ferme envers la tolérance politique et les droits des minorités. Il proposait également « que soit ajoutée au mécanisme de la dimension humaine une nouvelle mesure qui permettrait d'apaiser les conflits et de promouvoir le dialogue grâce à la nomination de rapporteurs chargés d'enquêter sur certaines situations et de faire rapport aux gouvernements concernés et à la CSCE ». ²⁹ Le problème des minorités fut d'ailleurs l'un des sujets dominants de la Conférence et, si les participants en arrivaient à un consensus sur les droits individuels et consolidaient les principes du pluralisme politique, des élections libres et de la primauté du droit, ils ne parvenaient pas à s'entendre sur cette question.

4 – Le FMI, la Banque mondiale et le Groupe des Sept

Comme il est d'usage à chaque printemps, les ministres de l'Économie et des Finances des pays industrialisés et en développement se fixaient rendez-vous à Washington pour les réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale. Les membres du Groupe des Sept avaient tenu dès le 7 avril une réunion à Paris avec à l'ordre du jour la stabilisation du yen et des marchés de change, l'union monétaire allemande et la croissance des pays de l'Est. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson et le Gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, étaient présents à cette réunion. ³⁰

Ces mêmes sujets étaient repris à Washington les 7 et 8 mai lors de la deuxième réunion du G-7 et de la réunion annuelle du Groupe des Dix. Celles-ci précèdent, comme on le sait, la rencontre du Comité intérimaire du Conseil des gouverneurs du FMI qui était présidée par le ministre canadien des Finances. Laisée en suspens depuis plusieurs mois, la question de la révision des quotes-parts était le principal sujet débattu à cette occasion et les 22 membres parvenaient à un accord sur une augmentation de 50 % des cotisations. ³¹ La

28. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 90/21*, 10 avril 1990; voir aussi, Gouvernement du Canada, *Communiqué no 051*, 16 mars 1990.

29. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/36*, 6 juin 1990; *Le Devoir*, 7 juin 1990, p. 4; *The Globe and Mail*, 7 juin 1990, p. A13.

30. Jean-Pierre LEGAULT, *Le Devoir*, 5 avril 1990, p. 9; Martin MITTELSTAEDT, *The Globe and Mail*, 7 avril 1990, pp. B1 et B6; Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 9 avril 1990, pp. B1 et B4.

31. Bulletin du FMI, 28 mai 1990, pp. 145-148; Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 7 mai 1990, pp. B1 et B8; *Le Devoir*, 8 mai 1990, p. 5; *Le Devoir*, 9 mai 1990, p. 9; *The Globe and Mail*, 9 mai 1990, p. B3.

veille à la réunion du G-7, M. Wilson avait jugé « approprié » un tel relèvement et avait exprimé le souhait d'obtenir un compromis sur cette question lors de la réunion du Comité.

5 – La Francophonie

Le dossier de la chaîne francophone tv5 défrayait encore une fois l'actualité alors que les ministres du Canada, du Québec, de la Suisse, de la Belgique et de la France chargés du dossier de la télévision francophone se réunissaient à Montréal, le 21 mai. Ils décidaient de modifier les structures de la chaîne tv 5 en instituant une Conférence des ministres responsables de tv5 qui se réunira désormais au moins une fois par année et en réunissant en un seul Conseil les deux conseils de coopération de tv5 Europe et tv5 Québec-Canada. À l'issue de cette rencontre, les discussions devaient se poursuivre au niveau des conseillers des ministres pour examiner les aspects administratifs et juridiques des programmations de tv5 en Europe et au Canada.³²

On apprenait le 20 avril que M. Marc Lortie, membre du personnel de l'ambassade canadienne de Paris, sera le représentant du Premier ministre canadien lors du prochain Sommet francophone. M. Lortie remplace M. Jean-Paul Hubert qui a été assigné le trimestre dernier auprès de l'OEA.³³

6 – Le GATT et les réunions des ministres du Commerce sur les NCM

L'implication du Canada au sein du GATT était sans contredit marquée ce trimestre-ci par la proposition faite en avril par le ministre Crosbie à Genève d'un élargissement de cette institution pour en faire une véritable organisation mondiale du commerce.³⁴ Les modalités de cette proposition étaient précisées quelques jours plus tard au Mexique lors de la réunion informelle des ministres du Commerce. Intitulé *Renforcement du système commercial multilatéral ouvert*, le texte canadien présente le cadre institutionnel qui régirait le commerce mondial après l'achèvement et la réussite de l'actuel cycle de négociations commerciales. Puisque cette stratégie s'appuie sur les éléments discutés depuis le début des NCM, « le Canada n'envisage cette initiative que dans le contexte d'importants résultats sur le fond des négociations » expliquait M. Crosbie. En plus d'englober les éventuels acquis des NCM, le cadre institutionnel proposé par le Canada prévoit un système de règlement des différends plus efficace, l'élimination des problèmes de retard et de blocage des décisions des groupes spéciaux et l'établissement de liens plus solides avec les autres organisations économiques internationales. Le Canada entend dès à présent mettre en place un plan

32. *La Presse*, 22 mai 1990, cité par l'*Argus*, 22 mai 1990, p. A19; Paul CAUCHON, *Le Devoir*, 22 mai 1990, p. 2; voir aussi Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 10 mai 1990, p. 10.

33. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 20 avril 1990.

34. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 077*, 11 avril 1990 et *Déclaration no 90/22*, 11 avril 1990; *Le Devoir*, 12 avril 1990, p. 11; Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, pp. B1 et B4.

de travail de façon à amener les ministres de l'*Uruguay Round* à se prononcer sur cette question lors de la réunion de décembre.³⁵

Outre ce dossier, les ministres participant à la Réunion du Mexique et ceux de la Quadrilatérale qui se retrouvaient le mois suivant, se concentraient sur les moyens d'intensifier les négociations pour respecter l'échéance de fin d'année. De son côté, le Canada entreprenait une série de consultations bilatérales avec les autres pays membres des NCM. La première avait lieu pendant le passage de M. Crosbie au Mexique, la seconde quelques semaines plus tard alors qu'un groupe de conseillers canadiens se rendait dans divers pays de la région Asie-Pacifique.³⁶

7 – L'OCDE

Le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, et le ministre d'État aux Finances, M. Gilles Loiselle, participaient à la réunion ministérielle de l'OCDE qui se tenait à Paris. Les ministres entendaient notamment faire part à leurs homologues de leur appui aux réformes économiques en Europe et à l'amélioration des relations entre l'OCDE et les pays non-membres. Pendant son séjour en France, le ministre Crosbie tenait également des entretiens bilatéraux avec le ministre français du Commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch, et le ministre de l'Agriculture, M. Henri Nallet.³⁷

8 – L'OEА

La ministre des Relations extérieures et du Développement international représentait le Canada à la 20^{ème} Assemblée générale de l'Organisation des États américains qui avait lieu du 4 au 8 juin dans la capitale paraguayenne. Tel que prévu, le Canada soumettait plusieurs propositions visant à renforcer les structures de cette organisation et à lui conférer un rôle davantage politique. Parmi celles-ci, mentionnons la tenue de réunions régulières des chefs d'État et de gouvernement, la création d'un Bureau des affaires politiques et une révision du barème des contributions des membres en fonction de critères plus équitables. D'autre part, le Canada devait également profiter de sa première participation à une Assemblée de l'OEА pour proposer officiellement sa candidature au sein de la CICAD, la Commission internationale de lutte contre l'abus des drogues.³⁸

9 – Autres rencontres économiques multilatérales

La 31^{ème} réunion annuelle de la Banque inter-américaine de développement (BID) et la 23^{ème} Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque

35. Pour plus de détails voir Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 082*, 19 avril 1990.

36. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 088*, 1^{er} mai 1990; voir aussi Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 070*, 5 avril 1990; *Le Devoir*, 21 mars 1990, p. A1 et Linda HOSSIE, *The Globe and Mail*, 23 avril 1990, p. B4.

37. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 119*, 29 mai 1990.

38. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 123*, 31 mai 1990; Gilles BERTIN, *Le Devoir*, 6 juin 1990, p. 10.

asiatique de développement (BASD) avaient lieu au cours du trimestre, la première à Montréal du 1^{er} au 4 avril, la seconde à New Delhi du 2 au 4 mai. À Montréal, M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, était élu à la présidence du Conseil des gouverneurs de la BID, fonction qu'il assumera pour la prochaine année. Plusieurs ministres canadiens se joignaient à ces quatre journées de discussions. Dans leurs interventions, ils se déclaraient favorables à une revitalisation des programmes et des stratégies de la BID, à une meilleure coordination des prêts accordés et à une implication accrue de la Banque en matière d'environnement.³⁹ Un mois plus tard, Mme Landry agissait à titre de gouverneur par intérim pour représenter le Canada à la BASD. Elle devait alors mettre en évidence l'importance de la protection de l'environnement et de la participation des femmes au développement dans la définition des politiques de la Banque asiatique. Les participants décidaient de tenir la prochaine Assemblée de la BASD à Vancouver en avril 1991.⁴⁰

10 – Les rencontres multilatérales sur l'environnement

Quatre rencontres sur l'environnement retenaient l'attention au cours du trimestre. D'abord, du 18 au 23 avril, des scientifiques des huit pays circumpolaires se réunissaient à Yellowknife pour discuter des problèmes environnementaux de l'Arctique. Ces spécialistes exposaient à cette occasion les résultats de leurs travaux de recherche depuis leur précédente rencontre en 1989 et posaient les jalons d'une stratégie environnementale pour cette région. Leur recommandation de tenir en 1990 une réunion ministérielle sur ce sujet était accueillie favorablement par les autorités canadiennes.⁴¹ Toujours en avril se tenait à Washington une conférence sur le réchauffement des températures à laquelle participaient les ministres canadiens de l'Énergie et de l'Environnement. Les pays représentés débattaient de la nécessité de produire de nouvelles études scientifiques sur ce sujet et d'une harmonisation entre les mesures de contrôle et les coûts d'application de celles-ci.⁴²

À la mi-mai, une délégation canadienne dirigée par le ministre de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, se rendait à Bergen, en Norvège. M. Pierre-Marc Johnson, professeur au Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'Université McGill, était choisi comme rapporteur général pour cette conférence organisée sous les auspices des Nations Unies. Les participants cherchaient à établir un programme commun en matière d'environnement et planifiaient la tenue de la Conférence de 1992 sur le développement et l'environnement.⁴³

39. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 90/18*, 2 avril 1990 et *Déclaration no 90/19*, 4 avril 1990; *Le Devoir*, 2 avril 1990, p. 2; *The Globe and Mail*, 5 avril 1990, p. B9; *Le Devoir*, 2 avril 1990, p. 2; *The Globe and Mail*, 2 avril 1990, p. B3, *Le Devoir*, 3 avril 1990, p. 2; *The Globe and Mail*, 3 avril 1990, p. B6.

40. ACDI, *Communiqué no 90-29*, 26 avril 1990 et *Communiqué no 90-32*, 8 mai 1990.

41. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 079*, 12 avril 1990 et *Communiqué no 085*, 24 avril 1990; Robert MATAS, *The Globe and Mail*, 18 avril 1990, p. A8.

42. *Le Devoir*, 18 avril 1990, pp. 1 et 10; Jennifer LEWINGTON et Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 19 avril 1990, p. A10.

43. Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 3 mai 1990, p. 15; *The Globe and Mail*, 11 mai 1990, p. A5 et 17 mai 1990, p. A3.

La dernière réunion du trimestre avait lieu à Londres du 27 au 29 juin et se penchait sur la protection de la couche d'ozone et les suites du Protocole de Montréal. Le nouveau ministre de l'Environnement, M. Robert de Cotret, se prononçait en faveur d'un renforcement des mesures de protection. Dans cette perspective, il annonçait que le Canada prohibera l'utilisation des chlorofluocarbures d'ici 1997, soit deux ans avant l'échéance prévue. Quant à l'utilisation de produits chimiques, il désire en voir bannir l'utilisation d'ici l'an 2000. Enfin, le ministre de Cotret réaffirmait le soutien du Canada à un Fonds international destiné au financement des mesures de protection de la couche d'ozone dans les pays en développement.⁴⁴

G — Les relations canado-américaines

1 — La rencontre Bush-Mulroney

Le Premier ministre canadien et le Président américain conservaient le style informel et rapide de leurs réunions précédentes alors qu'ils se rencontraient pour une cinquième fois depuis le début 1989. Le 10 avril, le Président américain se déplaçait à Toronto pour une visite de quelques heures au cours de laquelle un large éventail de sujets étaient à l'ordre du jour. Au plan international, MM. Bush et Mulroney s'entretenaient, entre autres, de la situation en Europe tandis qu'au chapitre des relations bilatérales ils abordaient les dossiers commerciaux litigieux et les questions environnementales.⁴⁵ Sur ce dernier point, M. Mulroney indiquait en conférence de presse que les mécanismes de négociation pour un accord bilatéral sur les pluies acides seront mis sur pied dès l'adoption du projet de loi sur la salubrité de l'air par le Congrès américain.⁴⁶ Signalons qu'au cours du trimestre, la Chambre des représentants entérinait un projet de loi sur ce sujet. Le Sénat ayant déjà adopté un projet semblable, des membres des deux Chambres se réuniront maintenant pour rédiger un texte commun.⁴⁷

La rencontre Bush-Mulroney était suivie trois jours plus tard par un bref dîner de travail à Washington entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et son homologue américain. À cette occasion, les deux ministres discutaient de la réunification des Allemagnes et des préoccupations de l'URSS à l'égard de l'intégration d'une Allemagne unie au sein de l'Otan.⁴⁸

2 — Les relations commerciales

La Commission mixte du commerce canado-américain tenait sa troisième réunion le 18 mai à Toronto. Le ministre canadien du Commerce extérieur et la

44. *Le Devoir*, 28 juin 1990, p. 3; Craig McINNES, *The Globe and Mail*, 28 juin 1990, p. A4; voir aussi Pierre APRIL, *Le Devoir*, 14 juin 1990, p. 3.

45. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 27 mars 1990; Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 10 avril 1990, p. 2; Jennifer LEWINGTON et Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 10 avril 1990, p. A11.

46. *Le Devoir*, 11 avril 1990, p. 8; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 11 avril 1990, pp. A1 et A2.

47. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 24 mai 1990.

48. Colin MACKENZIE, *The Globe and Mail*, 13 avril 1990, p. A4.

Représentante au commerce des États-Unis se déclaraient satisfaits des progrès de l'Accord de libre-échange et finalisaient notamment l'entente sur l'élimination anticipée des droits de douane pour plus de 400 produits.⁴⁹ M. Crosbie et Mme Hills discutaient aussi de certains différends commerciaux dont celui de la bière, ravivé à la suite d'une plainte déposée par un brasseur américain réclamant la levée des obstacles imposés par les sociétés provinciales des alcools aux exportations américaines de bière. En 1988, le GATT avait jugé discriminatoires les politiques des provinces canadiennes dans ce domaine.⁵⁰

Le 25 mai, le groupe spécial chargé d'examiner les prescriptions américaines sur la taille du homard remettait son rapport final. Dans une décision partagée, le groupe a conclu que la réglementation américaine interdisant l'importation de petits homards était une mesure de conservation justifiable et non une restriction à l'importation comme le prétendait le Canada. Les deux parties consulteront au cours des 90 prochains jours les représentants des différents secteurs concernés pour tenter de parvenir à un accord.⁵¹

Par ailleurs, le Canada annonçait au cours du trimestre l'ouverture de nouveaux bureaux commerciaux aux États-Unis, l'un à Denver au Colorado et l'autre à Princeton au New Jersey. Ces additions portent à 28 le nombre des bureaux commerciaux canadiens dans ce pays.⁵²

H — Le Canada et l'Europe occidentale*

1 — La CE

Les dirigeants canadiens poursuivaient leurs efforts de sensibilisation auprès des Européens dans le dossier des pêcheries de l'Atlantique du Nord-Ouest. En début de trimestre, le ministre du Commerce extérieur et celui des Pêches et des Océans, MM. John Crosbie et Bernard Valcourt, se rendaient brièvement à Dublin puis à Bruxelles pour y rencontrer M. John Wilson, le ministre irlandais chargé des Pêcheries et actuel président du Conseil des ministres des Pêcheries de la CE et M. Manuel Marin, commissaire aux Pêcheries de la CE. M. Marin recevait une copie du plus récent rapport canadien sur les réserves de morue du Nord.⁵³ Environ un mois plus tard, les discussions se conti-

49. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 104*, 18 mai 1990 ; sur l'élimination des droits de douane voir aussi, Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 084*, 2 avril 1990 et *The Globe and Mail*, 20 avril 1990, p. B3.

50. James RUSK, *The Globe and Mail*, 19 mai 1990, p. B3 ; Marie TISON, *Le Devoir*, 17 mai 1990, p. 11.

51. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 114*, 25 mai 1990 ; *Le Devoir*, 26 mai 1990, p. B4 ; Drew FAGAN et Kevin Cox, *The Globe and Mail*, 26 mai 1990, p. B1 et B4 ; Madeleine DROHAN, *The Globe and Mail*, 25 juin 1990, p. B3.

52. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 103*, 17 mai 1990 et *Communiqué no 133*, 13 juin 1990.

* Le lecteur se référera à la partie 1 de la rubrique URSS et Europe de l'Est pour l'exposé de la révision de la politique canadienne en Europe.

53. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 067*, 3 avril 1990 ; *Le Devoir*, 6 avril 1990, p. 15.

nuaient en sol canadien alors que M. Marin se rendait à Ottawa les 9 et 10 mai pour s'entretenir de nouveau avec MM. Crosbie et Valcourt.⁵⁴

Cette question réapparaissait à la fin du mois de mai lors des entretiens ministériels qui se tenaient à l'occasion de la huitième rencontre du Comité Canada-CE et du passage au Canada du premier vice-président de la CE et chargé des Relations extérieures et de la Politique commerciale, M. Frans Andriessen. Prenant acte du bon déroulement des discussions de mai, les deux parties convenaient de poursuivre dans cette voie en améliorant leur collaboration pour la recherche scientifique et la surveillance des eaux de cette région. Parmi les autres sujets discutés lors de cette rencontre, mentionnons la situation politique en Europe, l'avènement de l'Europe de 1993 et les négociations de l'*Uruguay Round*.⁵⁵

2 – L'Allemagne fédérale

Le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne de l'Ouest, M. Hans-Dietrich Gensher, était de passage au Canada les 4 et 5 avril pour tenir des consultations avec son homologue canadien, M. Joe Clark. Si de nombreuses questions bilatérales et multilatérales étaient abordées, la question de l'unification des Allemagnes dominait toutefois les discussions entre les deux ministres.⁵⁶

3 – L'Espagne

Pour la première fois depuis 1976, un chef de gouvernement espagnol effectuait une visite officielle au Canada. Accompagné de quelques ministres et de gens d'affaires, M. Felipe Gonzalez séjournait les 14 et 15 mai à Ottawa, Toronto et Montréal. À cette occasion, l'attention était particulièrement portée sur l'état des échanges commerciaux canado-espagnols et les deux pays s'engageaient à accroître leurs relations à ce chapitre et à considérer l'éventuelle participation d'entreprises canadiennes et espagnoles au développement de pays latino-américains. Le dossier des pêches était également soulevé par le Premier ministre canadien qui se disait « encouragé » par l'attitude de M. Gonzalez. Celui-ci s'était déclaré, en conférence de presse, en faveur de la conservation des ressources halieutiques tout en demandant que soient effectuées des études scientifiques plus poussées sur l'état des stocks.⁵⁷

54. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 092*, 8 mai 1990.

55. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 105*, 18 mai 1990, et *Communiqué no 115*, 25 mai 1990; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/30*, 25 mai 1990.

56. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 063*, 30 mars 1990; *Le Devoir*, 6 avril 1990, p. 5; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 6 avril 1990, p. A5.

57. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 10 mai 1990 et *Discours*, 15 mai 1990; *Le Journal de Québec*, 12 mai 1990, cité par l'*Argus*, 15 mai 1990, pp. A17 et A18 et Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 17 mai 1990, p. A10.

4 – La Finlande

Du 26 au 29 mai, en compagnie d'une dizaine de dirigeants d'entreprises, le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, dirigeait en Finlande une mission de promotion du commerce.⁵⁸ Au cours de ce séjour, M. Crosbie signait avec son homologue, M. Pertti Salolainen, un accord sur les services aériens et convenait d'un accord sur les mesures d'impositions fiscales. Les deux pays concluaient également un accord administratif dans le domaine de la science et de la technologie.⁵⁹ La collaboration entre les deux pays devrait se poursuivre cette année avec la visite prévue du président finlandais.

5 – La France

On se souviendra qu'en mars 1989, le litige opposant la France et le Canada pour la délimitation des espaces maritimes au large des côtes de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon avait été porté devant le Tribunal international d'arbitrage. Le Canada déposait le 1^{er} juin son premier mémoire auprès du Greffe de cet organisme. Les contre-mémoires, deuxième étape de la procédure écrite, devraient être déposés au début de l'année prochaine. En fin de trimestre, le tribunal n'avait pas encore déterminé la date d'ouverture de la procédure orale.⁶⁰

I — Le Canada, l'URSS et l'Europe de l'Est

1 – La politique canadienne à l'égard de l'Europe

La réflexion sur la révision de la politique canadienne à l'égard du continent européen était complétée au cours du printemps et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures consacrait trois de ses discours à cette question.⁶¹ Tel que prévu, il exposait les gestes que le Canada entend poser afin d'actualiser sa politique étrangère en Europe. Celle-ci s'appuiera dorénavant sur une triple base institutionnelle avec l'Alliance atlantique, la CSECE et la Communauté européenne.

Le ministre des Affaires extérieures annonçait ainsi le début d'une nouvelle phase dans les relations entre le Canada et la CE qui se caractérisera par des échanges institutionnels continus. Afin d'intensifier ces relations, M. Clark propose :

La tenue de rencontres régulières entre le Premier ministre canadien et le Président du Conseil européen ;

Des discussions suivies entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et son homologue européen ;

Des contacts étroits entre experts canadiens et européens ;

58. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 113*, 24 mai 1990.

59. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 120*, 30 mai 1990 ; voir aussi Ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 90/33* et *Déclaration no 90/34*, 28 mai 1990.

60. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 126*, 1^{er} juin 1990.

61. Il s'agit des *Discours no 90/32* (26 mai 1990), *no 90/35* (31 mai 1990) et *no 90/38* (20 juin 1990).

Une présence canadienne accrue à la Commission européenne ;
L'examen de la possibilité d'un arrangement formel de libéralisation du commerce entre le Canada et la CE.

Pour la CSCE, le Canada préconise un fonctionnement sur une base continue et un rôle élargi en matière de vérification et de règlement des conflits. À cet effet, il suggère :

La tenue de réunions annuelles des ministres des Affaires étrangères et biennuelles des chefs de gouvernement ;

La création d'une Assemblée de la CSCE où les délégations parlementaires se réuniraient afin d'examiner des dossiers d'intérêt commun ;

L'établissement d'un organisme de vérification de la CSCE ;

La mise sur pied d'un Institut permanent pour le règlement pacifique des litiges.

Quant au rôle du Canada au sein de l'OTAN, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait qu'en raison de l'atténuation des tensions Est-Ouest, la contribution militaire canadienne en Allemagne serait appelée à perdre de l'importance. La politique nucléaire de l'OTAN en Europe, plus particulièrement sa stratégie nucléaire et conventionnelle, devrait, estimait le ministre, être révisée puisqu'il « est peu sensé de conserver les armes nucléaires dont les seuls objectifs peuvent être nos nouveaux amis en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est ». Le rôle de l'OTAN devrait favoriser le dialogue entre l'Est et l'Ouest et à cette fin, le ministre canadien envisage :

D'inviter le ministre soviétique des Affaires étrangères à rencontrer sur une base régulière ses vis-à-vis de l'OTAN ;

De réexaminer la stratégie militaire de l'OTAN en abandonnant sa défense avancée rigide pour favoriser des unités mobiles formées au sein des forces multinationales.

L'annonce de ces politiques concluait donc le réexamen de la politique étrangère canadienne à l'égard de l'Europe. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devait toutefois préciser que la politique de sécurité du Canada faisait également l'objet d'un réexamen et que cette étude se poursuivrait au cours de l'été.⁶²

2 – L'URSS

Un autre moment important du trimestre se déroulait dans le cadre des relations canado-soviétiques alors que le Canada recevait à un mois d'intervalle le Président de l'URSS et des membres du gouvernement de Lituanie. Arrivée à la toute fin du mois d'avril, une délégation lituanienne dirigée par la première ministre, Mme Kasimira Pronskenie, passait quelques jours au Canada avant de se rendre aux États-Unis. Mme Pronskenie rencontrait notamment le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avec qui elle discutait de la situation politique en

62. *Le Devoir*, 21 juin 1990, p. 7.

Lituanie et des perspectives d'échanges commerciaux.⁶³ Elle demandait entre autres l'aide d'experts canadiens en droit international afin de faciliter les négociations avec Moscou, requête à laquelle le Canada devait accéder.⁶⁴

Près d'un mois plus tard, le Président soviétique s'arrêtait pour quelques heures en sol canadien avant de poursuivre son voyage à Washington où l'attendait le Président américain.⁶⁵ Contrairement à la dernière rencontre entre M. Gorbatchev et M. Mulroney, au cours de laquelle les discussions avaient été principalement centrées sur les relations bilatérales, celle-ci se rapportait davantage aux questions internationales avec pour toile de fond les réformes politiques et économiques en Europe et en Union soviétique.⁶⁶ Les dossiers internationaux étaient également discutés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et son homologue soviétique, lesquels portaient une attention particulière aux questions de la réunification allemande et des mouvements d'indépendance dans les républiques soviétiques.⁶⁷ La visite du Président soviétique donnait également lieu à l'annonce de l'ouverture d'une ligne de crédit de \$500 millions entre le Canada et l'URSS. Cette ligne établie pour deux ans reliera la Société canadienne pour l'expansion des exportations et la Banque soviétique des relations économiques avec l'étranger.

3 – Les élections en Europe de l'Est

Le gouvernement fédéral suivait de près la tenue des élections dans divers pays d'Europe de l'Est. Il dépêchait en Roumanie une délégation multipartite formée de 4 députés pour observer le déroulement des élections du 20 mai. Les députés Svend Robinson, David Walker, Jacques Tétrault et Gabrielle Bertrand composaient ce groupe d'observateurs.⁶⁸ Ensuite, le Canada s'inspirait des recommandations faites par une équipe du bureau du Directeur général des élections qui s'était rendue en Tchécoslovaquie en mars dernier pour fournir à ce pays quinze millions d'enveloppes de scrutin.⁶⁹ Enfin, il envoyait à la Commission électorale bulgare quelque dix tonnes de papier d'ordinateur en vue des élections nationales à l'Assemblée constituante. Dans ce cas-ci également une délégation de députés s'était rendue dans ce pays pour observer le déroulement des élections.⁷¹

63. *Le Devoir*, 1^{er} mai 1990, pp. 1 et 8; *The Globe and Mail*, 1^{er} mai 1990, pp. A1 et A12.

64. Charlotte MONTGOMERY, *The Globe and Mail*, 10 mai 1990, p. A8.

65. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 mai 1990.

66. Marie TISON, *Le Devoir*, 26 mai 1990, p. A2; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 29 mai 1990, p. A10.

67. Marie TISON, *Le Devoir*, 26 mai 1990, p. A2; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 30 mai 1990, p. A10.

68. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 117*, 29 mai 1990; *Le Devoir*, 1^{er} juin 1990, p. 12.

69. *Le Devoir*, 12 mai 1990, p. A5.

70. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 107*, 22 mai 1990.

71. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 132*, 8 juin 1990.

4 – L'aide humanitaire et l'aide au développement

Le 6 avril, le Canada annonçait l'envoi à la Roumanie de fournitures médicales d'urgence d'une valeur de \$500 000 destinées aux enfants hospitalisés dans les institutions médicales.⁷² Par ailleurs, \$450 000 étaient versés le 5 juin au Centre international de gestion de Budapest. Des membres de la Faculté des études administratives de l'Université York de même que des représentants de la Fédération canadienne des doyens en gestion ont aidé à la formation de ce centre dont le poste de directrice des études a été récemment confié à Mme Julie Rowney, professeure à l'Université de Calgary.⁷³ Enfin, la SEE établissait également au cours du trimestre un mécanisme d'assurance-crédit d'une valeur de \$20 millions pour couvrir les ventes de produits canadiens en Pologne.⁷⁴

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 – Cuba

Une délégation canadienne dirigée par Mme Louise Fréchette, sous-ministre adjointe pour l'Amérique latine et les Antilles, se rendait à Cuba au début du mois de mai pour discuter de diverses questions bilatérales et internationales. Mme Fréchette et les autres membres de la délégation avaient notamment des entretiens avec le président Fidel Castro, des hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et des membres de la Banque nationale de Cuba. Cette visite permettait également de mettre un terme définitif au règlement de trois dossiers d'immigration.⁷⁵

2 – Haïti

Le 25 mai, la ministre des Relations extérieures et du Développement international annonçait que le Canada accorderait à Haïti une assistance de \$1 million qui lui sera versée sous forme d'aide alimentaire. Le gouvernement canadien répondait ainsi à un appel lancé par le gouvernement intérimaire de ce pays. Mme Landry annonçait par la même occasion le départ pour ce pays du député M. Jean-Guy Hudon qui devra remettre à son retour un rapport sur le déroulement du processus électoral et sur la situation des droits de la personne en Haïti.⁷⁶

72. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 76*, 10 avril 1990; *Le Devoir*, 11 avril 1990, p. 4.

73. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 128*, 5 juin 1990; *Le Devoir*, 7 juin 1990, p. 13.

74. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 072*, 6 avril 1990.

75. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 090*, 4 mai 1990; Charlotte MONTGOMERY, *The Globe and Mail*, 14 avril 1990, p. A7.

76. ACDI, *Communiqué no 90-37*, 25 mai 1990.

3 – Le Mexique

À la tête d'une mission commerciale composée de représentants de dix-neuf entreprises canadiennes, M. John Crosbie, ministre du Commerce extérieur, se rendait au Mexique du 22 au 24 avril. L'examen des débouchés commerciaux représentait évidemment le but principal de cette visite qui donnait lieu par exemple à la signature d'un mémoire d'entente pour l'achat par le Mexique de 200 000 tonnes de blé canadien et au rétablissement de la Chambre de Commerce Canada-Mexique.⁷⁷ S'adressant au Conseil commercial mexicain pour les Affaires internationales, M. Crosbie dressait un bilan des récentes initiatives prises par le gouvernement fédéral dans sa stratégie de promotion commerciale au Mexique et précisait que de nouveaux efforts devraient mener sous peu à la conclusion d'autres accords dans les domaines de la protection des investissements et des mesures fiscales.⁷⁸

Par ailleurs, les développements liés à l'éventualité d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et le Mexique, qui engloberait le Canada, défrayaient régulièrement l'actualité au cours du trimestre. À la mi-juin, la presse écrite rapportait que le ministre canadien du Commerce extérieur et son homologue mexicain auraient eu des discussions à ce sujet lors d'une rencontre à Ottawa et les propos du Premier ministre quant à la participation du Canada aux discussions américano-mexicaines.⁷⁹ En fin de trimestre, M. Crosbie indiquait que son ministère avait commandé des études sur la nature que pourrait prendre le rôle canadien dans ces négociations. Une décision sur ce sujet serait dévoilée en septembre.⁸⁰

K — Le Canada et le Moyen-Orient

1 – La situation dans les territoires occupés

Le gouvernement canadien émettait le 22 mai un communiqué dans lequel il exprimait sa consternation devant la violence consécutive à la mort brutale de sept Palestiniens, le 20 mai. Le Canada demandait aux autorités israéliennes « de faire preuve le plus possible de retenue », et invitait les deux parties à ne pas alimenter le cycle de la violence.⁸¹

2 – Le Yémen

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures saluait le 23 mai l'unification officielle des deux Yémens. « La République du Yémen, grâce à cette décision

77. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 080*, 19 avril 1990 et *Communiqué no 086*, 24 avril 1990; *CanadExport*, vol. 8, no 10, 1^{er} juin 1990, pp. 1 et 2.

78. Ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 90/24*, 24 avril 1990.

79. *Le Devoir*, 14 juin 1990, p. 9; Patricia LUSH et Madeleine DROHAN, *The Globe and Mail*, 14 juin 1990, pp. B1 et B2; *Le Devoir*, 13 juin 1990, p. 11 et *The Globe and Mail*, 13 juin 1990, p. B4

80. *The Globe and Mail*, 28 juin 1990, p. B7

81. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 108*, 22 mai 1990.

courageuse, peut envisager de meilleures perspectives de progrès économiques et sociaux (...). Nous espérons poursuivre une coopération fructueuse (...) en resserrant encore davantage notre collaboration », a-t-il alors indiqué.⁸²

L — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 — L'Afrique du Sud

Dans le cadre d'une tournée de six semaines qui l'amenait en Amérique du Nord, en Europe et en Afrique, le vice-président du Congrès national africain, M. Nelson Mandela, s'arrêtait au Canada du 17 au 19 juin. À Ottawa, première étape de sa visite, M. Mandela prononçait un discours devant les deux Chambres réunies, discours dans lequel il demandait au gouvernement canadien de maintenir les sanctions existantes contre l'Afrique du Sud et de poursuivre son appui à l'ANC. Auparavant, il s'était entretenu avec le Premier ministre canadien et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.⁸³ Se rendant ensuite à Toronto puis à Montréal, le leader nationaliste devait rencontrer les premiers ministres de ces provinces et des membres de leur gouvernement. Comme à Ottawa, M. Mandela incitait les autorités politiques et l'opinion publique à accroître le soutien matériel aux mouvements démocratiques d'Afrique du Sud et réitérait l'importance du maintien des sanctions actuelles.⁸⁴

Par ailleurs, au début de juin, le Canada qualifiait « de mesure importante et constructive » la décision du président sud-africain de mettre fin, dans trois des quatre provinces du pays, à l'état d'urgence qui prévalait depuis quatre ans.⁸⁵ Il regrettait cependant que la province de Natal soit toujours soumise à cette mesure. Au mois d'avril, le gouvernement avait accordé \$200 000 aux victimes de la violence dans cette province.⁸⁶

2 — L'Éthiopie

Le Canada était à l'origine d'une réunion que tenaient le 23 avril à New York les pays participant à l'acheminement de l'aide humanitaire à l'Éthiopie. Les douze pays de la CE, la Norvège, la Suède, la Suisse et les États-Unis convenaient alors d'adopter une déclaration de principe proposée par le Canada. Régissant l'attribution de l'aide humanitaire, cet énoncé demande notamment aux parties en conflit de garantir la sécurité de l'acheminement des secours, de renoncer aux attaques militaires contre les véhicules transportant des vivres et de reconnaître le rôle de coordination de l'ONU.⁸⁷ Le 7 juin, à la suite de l'annonce faite par le gou-

82. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 109*, 23 mai 1990.

83. *Le Devoir*, 16 juin 1990, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 18 juin 1990, pp. 1 et 14; *Le Devoir*, 19 juin 1990, pp. 1 et 10; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 18 juin 1990, p. A8.

84. *Le Devoir*, 20 juin 1990, pp. 1 et 18; Charlotte MONTGOMERY, *The Globe and Mail*, 20 juin 1990, p. A6.

85. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 130*, 7 juin 1990.

86. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 90-23*, 23 avril 1990.

87. ACDI, *Communiqué no 90-26*, 24 avril 1990.

vernement éthiopien de rouvrir le port de Massoua et permettre à nouveau les ponts aériens, la ministre des Relations extérieures et du Développement international se disait satisfaite de l'ensemble de ces mesures qui, rappelait-elle, favorisent un climat de paix et sont conformes aux objectifs de l'énoncé du 24 avril.⁸⁸

En début de trimestre, le ministre des Relations économiques étrangères de l'Éthiopie était de passage au Canada. Il acceptait de transmettre aux autorités de son pays l'appel fait par la ministre Landry pour que l'Éthiopie accepte de recevoir une délégation parlementaire internationale qui favoriserait le développement d'une solution de paix entre les parties. Des parlementaires canadiens représentés par M. David MacDonald parrainent ce dossier.⁸⁹

3 – Le Zaïre

Les événements survenus le 11 mai à l'Université de Lumumbashi, au Zaïre, incitaient la ministre des Relations extérieures à convoquer l'ambassadeur du Zaïre accrédité au Canada pour lui faire part de ses préoccupations. Dans un communiqué émis le 31 mai, elle condamnait les actes de violence commis à l'endroit des étudiants zaïrois.⁹⁰

4 – L'aide humanitaire et l'aide au développement

L'ACDI versait le 10 mai \$490 000 dans le cadre d'un programme d'appui institutionnel à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Nationale du Bénin.⁹¹ Quinze jours plus tard, un montant de \$5 millions était accordé à la Société de développement international Desjardins pour un projet de quatre ans destiné à soutenir les activités du ministère des Affaires sociales et de la Promotion de la femme au Niger.⁹²

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 – Le voyage en Asie de la ministre des Relations extérieures et du Développement international

Déjà à New Delhi dans le cadre de l'Assemblée annuelle de la Banque asiatique de développement, la ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, prolongeait son séjour en Inde jusqu'au 7 mai pour y rencontrer diverses personnalités du milieu politique et visiter les sites de plusieurs projets financés par l'ACDI. Par la suite, Mme Landry

88. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 131*, 7 juin 1990.

89. ACDI, *Discours*, 10 avril 1990.

90. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 121*, 31 mai 1990.

91. ACDI, *Communiqué no 90-33*, 10 mai 1990.

92. ACDI, *Communiqué no 90-36*, 25 mai 1990.

se rendait au Pakistan avec un ordre du jour similaire.⁹³ Avant son départ pour l'Asie, elle avait annoncé l'octroi de \$6 millions en aide au développement au Pakistan et une assistance supplémentaire de plusieurs millions pour soutenir les réfugiés afghans en terre pakistanaise.⁹⁴

2 – Hong-Kong

Le gouverneur de Hong-Kong, M. David Wilson, effectuait une visite officielle au pays du 22 au 25 mai. Pour cette première visite au Canada d'un gouverneur de cette région, les discussions étaient centrées sur l'accroissement du commerce Canada-Hong-Kong. À Ottawa et Toronto, le gouverneur rencontrait le Premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le ministre du Commerce extérieur. Des rencontres étaient également prévues avec des représentants des milieux des affaires, des universités et de la communauté originaire de ce protectorat britannique.⁹⁵ Au cours de cette visite, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures indiquait l'intention du Canada de créer un réseau d'accords bilatéraux avec Hong-Kong qui consoliderait après 1997, les possibilités de coopération qui existent actuellement.⁹⁶

3 – Le Myanmar

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se réjouissait de la manière démocratique dont se sont déroulées les élections nationales tenues le 27 mai au Myanmar, ancienne Birmanie, et offrait ses vœux de succès au nouveau parlement pour la rédaction de sa prochaine constitution. M. Clark demandait par la même occasion au gouvernement de Myanmar de libérer les chefs de l'opposition et d'autres détenus politiques, ce qui constituerait « une première étape cruciale » vers la démocratie et « un important signal » pour la communauté internationale.⁹⁷

4 – L'aide humanitaire et l'aide au développement

Au cours du trimestre, quelque vingt-cinq organisations non gouvernementales parrainaient différents projets d'aide au développement au Cambodge. Un montant de \$8 millions sera ainsi dépensé au cours des prochaines années. Il s'agit des premiers projets d'aide dans ce pays depuis le rétablissement de son admissibilité aux programmes canadiens annoncé en janvier dernier.⁹⁸ Par ailleurs, l'ACDI rendait publique à deux reprises au cours du trimestre la signature de protocoles d'entente avec la Chine. Le premier concerne un projet d'une

93. ACDI, *Communiqué no 90-29*, 26 avril 1990.

94. *The Globe and Mail*, 11 mai 1990, p. A9.

95. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 099*, 14 mai 1990; Jan WONG, *The Globe and Mail*, 19 mai 1990, p. A6.

96. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/29*, 22 mai 1990.

97. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 124*, 31 mai 1990.

98. Charlotte MONTGOMERY, *The Globe and Mail*, 18 mai 1990, p. A8.

valeur de \$10,5 millions pour la gestion des ressources forestières chinoises,⁹⁹ le second porte sur l'amélioration de la planification du secteur des transports.¹⁰⁰ Enfin, le 11 mai, la Société pour l'expansion des exportations soutenait un prêt de \$9,8 millions us pour la réalisation d'une usine de carbo-sulfures en Chine.¹⁰¹

N — Chronologie thématique*

Le Canada et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement avril-mai-juin :

Le gouvernement canadien continue de suivre de près les développements entourant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson annonce à la fin de mai une contribution de \$30 millions par année, au cours des cinq prochaines années, à cette nouvelle banque. « Il est important pour le Canada, en tant que nation commerçante, de ne pas rater l'occasion qu'offre cette banque » explique-t-il alors. On estime à 3,4 % les intérêts canadiens dans cette banque.

Visite officielle du directeur de l'UNESCO

2 au 5 avril :

M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO est en visite au Canada. Dans la capitale fédérale, il s'entretient avec la ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, des projets de réforme en vue de la prochaine session du Conseil exécutif de l'UNESCO qui se tient en mai à Paris. Des escales à Québec et à Toronto complètent ce voyage.

Le commandant des forces alliées en Europe de passage au Canada

11 avril :

Le quotidien *La Presse* rapporte la rencontre tenue à Ottawa entre le commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe, le général John Galvin, et le ministre canadien de la Défense, M. Bill McKnight. Le maintien des forces terrestres et aériennes canadiennes en Europe centrale devait représenter leur principal sujet de discussion. Cette brève rencontre avec le général Galvin est réalisée à l'occasion d'une tournée des capitales des pays membres de l'OTAN.

Le Premier ministre reçoit la secrétaire au Travail et un sénateur des États-Unis

23 avril :

La secrétaire au Travail, Mme Elizabeth Dole, et le sénateur Robert Dole sont à Ottawa pour une courte visite de travail. Mme Dole doit rencontrer outre son homologue canadien, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et la ministre responsable de la Condition féminine. Quant à M. Dole, il doit s'entretenir avec

99. ACDI, *Communiqué no 90-18*, 6 avril 1990.

100. ACDI, *Communiqué no 90-34*, 16 mai 1990.

101. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 098*, 11 mai 1990.* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

le Premier ministre canadien, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Finances.

Les dossiers de la Banque Amex et des institutions financières

fin avril :

Le délai d'un an imposé par M. Wilson arrive à son échéance et le ministre des Finances attribue des lettres patentes à la banque Amex. On se souviendra que cette demande émanant de la société American Express avait secoué le monde bancaire canadien au début de l'année 1989. En ce qui concerne la réforme du paysage financier canadien, le gouvernement qui entend présenter son projet de loi en plusieurs étapes, espérait toujours déposer celui sur les fiducies avant la fin de la session. Le dépôt des autres textes concernant les banques, les assurances et les coopératives était remis à des dates indéterminées.

Court passage au Canada du président cypriot

30 avril :

Le président de Chypre, M. George Vassiliou, effectue une visite de travail à Ottawa. Il doit s'entretenir avec le Premier ministre canadien à la Chambre des communes. Toronto figure également à l'itinéraire de M. Vassiliou.

Nouveaux bureaux commerciaux à Dubaï et à Karachi

7 et 11 mai :

Le Canada annonce l'ouverture à Karachi au Pakistan d'un bureau commercial satellite qui relèvera du haut-commissariat du Canada à Islamabad. Des efforts seront particulièrement déployés dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'électricité, de l'agriculture et des technologies de pointes. Trois jours plus tard, il accorde un appui financier au Conseil commercial canado-arabe pour l'ouverture d'un autre bureau commercial, cette fois-ci à Dubaï, dans les Émirats arabes unis.

Fin de la série des consultations auprès des ministres des Affaires étrangères européens

11 au 14 mai :

À Dublin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, rencontre son homologue, M. Gerard Collins, ainsi que le premier ministre d'Irlande, M. Charles Haughey. Trois jours plus tard, M. Clark tient à Athènes des consultations avec M. Antonio Samaras, le ministre des Affaires étrangères de Grèce. Le nouveau premier ministre de ce pays, M. Constantin Mitsotakis, doit également s'entretenir avec le secrétaire d'État. Ces rencontres sont les dernières d'une série de consultations que le Canada a entreprises afin d'examiner les changements qui surviennent en Europe, et notamment ses répercussions sur l'OTAN et la CSCE.

Autre nomination au Centre international des droits de la personne

18 mai :

On apprend que l'ex-président costaricain, M. Oscar Arias, siégera au Conseil d'administration du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. Ce centre présidé par M. Ed Broadbent devrait ouvrir ses portes sous peu à Montréal.

Visites en provenance de l'Europe de l'Est

20 au 31 mai :

Dans le cadre d'un projet du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, dix journalistes originaires de Bulgarie, de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de Pologne, de Roumanie et de Yougoslavie effectuent un séjour au pays. À Ottawa, Toronto et Montréal, ils rencontrent des parlementaires, des hauts fonctionnaires et des membres de la presse écrite et électronique afin de se familiariser avec le système politique canadien et le processus entourant la diffusion de l'information.

Aide canadienne à l'UNIFEM

28 mai :

L'ACDI approuve un projet d'une valeur de \$7 millions qui sera mis en oeuvre par le Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM). D'une durée de cinq ans, ce projet favorisera le rôle des femmes dans le développement des pays de l'Afrique australe. L'UNIFEM est un fonds volontaire des Nations Unies.

Le secrétaire général du Commonwealth au Canada

3 au 6 juin :

M. Shridath Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, est en visite à Ottawa. Il rencontre le Premier ministre canadien pour discuter de l'avenir de cette organisation. Il s'agit de la dernière visite de M. Ramphal à ce titre puisqu'il quittera cette fonction le 1^{er} juillet.

II - Les relations extérieures du Québec

(avril à juin 1990)

A — Aperçu général

L'intérêt du Québec pour l'Europe de l'Est qui s'était manifesté à plusieurs reprises au trimestre dernier, persistait ce trimestre-ci alors qu'une mission économique et commerciale du Québec se rendait en Tchécoslovaquie et que les discussions se poursuivaient au Québec quelques jours plus tard. À la suite de cette visite, le Québec étudie actuellement la faisabilité et l'opportunité d'ouvrir un centre québécois de commerce à Prague.